

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

2 février 2023

PLFRSS POUR 2023 - (N° 760)

Commission	
Gouvernement	

**AMENDEMENT**

N° 16738

présenté par

Mme Chatelain, Mme Arrighi, Mme Batho, M. Bayou, Mme Belluco, M. Fournier, Mme Garin, M. Iordanoff, M. Julien-Laferrière, Mme Laernoës, M. Lucas, Mme Pasquini, M. Peytavie, Mme Pochon, M. Raux, Mme Regol, Mme Rousseau, Mme Sas, Mme Sebaihi, M. Taché, Mme Taillé-Polian et M. Thierry

-----

**ARTICLE 7**

Rédiger ainsi l'alinéa 22 :

« a) Le I est complété par une phrase ainsi rédigée : « La Nation se fixe pour objectif d'atteindre un âge d'ouverture du droit à une pension de retraite fixé à soixante ans en 2025. » »

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Cet amendement a été inspiré par des travaux du groupe LFI. Cet amendement a pour objectif d'abaisser l'âge légal de départ à la retraite à 60 ans, équivalent à 40 annuités. C'est la mesure que nous avons présenté, en commun avec nos partenaires de la NUPES, lors des élections législatives et nous proposons aujourd'hui de la mettre à l'oeuvre.

La réforme des retraites présentée par le gouvernement est injuste et va à l'inverse du sens de l'Histoire. Alors que notre rapport au travail doit opérer une profonde mutation, cette réforme touchera en premier lieu les personnes fragiles, et les femmes.